

International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



Une affaire de famille : l'auto-construction du logement

A family affair: self-help housing

Un asunto de familia: la autoconstrucción de la residencia

Paul Cuturello

Number 18 (58), Fall 1987

Famille/familles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034272ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034272ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cuturello, P. (1987). Une affaire de famille : l'auto-construction du logement. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (18), 119–126. <https://doi.org/10.7202/1034272ar>

Article abstract

The "return" of the extended family to the forefront of home ownership practices is an undeniable fact to-day, challenging the consensus regarding the family desintegration. The importance of the family in the couples' strategies to acquire their main residence has been observed among the self-help-builders, which endure the greatest tensions in the economy of their mobilization.

To understand the mechanisms at work inside the family network, it is necessary to bring the family "back" on the economy side. In times of crisis, instead of an increase in "family solidarities", one sees an increase in *negotiations* necessary between the generations to achieve the transactions.

Une affaire de famille : l'auto-construction du logement

P. Cuturello

Le « retour » de la famille élargie sur le devant de la scène où se jouent les pratiques d'accession à la propriété des ménages est aujourd'hui un fait acquis, remettant en cause le consensus établi autour de l'idée d'une désagrégation de celle-ci.

L'importance de la famille dans les stratégies des ménages pour accéder à la propriété de leur résidence principale a pu être observée auprès des auto-constructeurs construisant eux-mêmes (entièrement ou partiellement) leur maison individuelle, supportant les tensions les plus fortes dans l'économie de leurs mobilisations.

À l'affirmation de la lignée directe (ascendants-descendants), s'ajoute une division du travail au sein du réseau familial à propos de l'aide apportée pour la construction :

- les ascendants assurent l'essentiel de l'aide financière sous de multiples formes,
- les collatéraux (frères, soeurs, cousins), eux, se « contentent » de donner un coup de main à la construction.

D'autre part, on a pu observer qu'il y a en général une priorité donnée à la *lignée masculine* pour son installation.

Pour comprendre les mécanismes à l'oeuvre à l'intérieur du réseau familial, il est nécessaire de « ramener » la famille du côté de l'économique. En situation de crise, plutôt qu'à un accroissement des « solidarités familiales », on assiste à un accroissement des *négociations* nécessaires entre les générations pour réaliser les transactions.

Chacun s'accorde à le constater aujourd'hui, la famille élargie revient

sur le devant de la scène où se jouent les pratiques d'accession à la propriété des ménages¹.

Le modèle néolocal d'installation familiale des jeunes ménages (séparation économique et physique de leurs familles d'origine) avait inspiré une sorte de large consensus, tiré du modèle parsonien, à propos de l'éclatement inévitable de la famille.

La généralisation de la décohabitation des jeunes ménages a amené à un glissement de sens à propos de cette dernière. Ce consensus était, en effet, basé sur ce qui n'était qu'un postulat implicite définissant la famille par la seule coresidence et négligeant les relations de parenté. En constatant le développement de la séparation des nouveaux ménages d'avec leurs familles d'origine lié au développe-

ment de la société urbaine, on en a conclu à la dissolution des liens familiaux.

La « désagrégation » de la famille élargie a ainsi réuni dans un consensus paradoxal ceux qui, à l'instar de T. Parsons, y voyaient une adaptation nécessaire (à travers la famille nucléaire) aux impératifs de mobilité géographique et sociale du capitalisme moderne ; et ceux pour qui « l'éclatement » supposé de la famille (une des principales institutions de la société) était un indice tangible d'une transformation prochaine, (que l'on espérait radicale), de cette même société capitaliste.

C'est un fait que ce large consensus a occulté en partie l'existence, en fait ininterrompue, de relations et d'échanges au sein du réseau de parenté de la famille élargie. Cependant, alors qu'on s'interrogeait sur l'avenir de la famille (« Finie la Famille ? »)² et spéculait sur l'éclatement de la cellule familiale, les héritages continuaient à se transmettre imperturbablement et de façon stable depuis 1945, alors que les donations doublaient au cours de la même période (A. Gotman, 1985).

Ce « retour » du familial a mis à l'ordre du jour la question de la nature des relations intra-familiales ainsi que de l'aide mobilisée à propos du logement et en particulier de sa propriété. Aide dont on peut mesurer, bien qu'imparfaitement, l'importance (à cause de la nature des transactions qui relève d'une

sorte d'économie invisible) à travers certains résultats d'enquêtes de type statistique. En effet, « à une question générale vos parents vous aident-ils ? 38 % des couples répondent par l'affirmative dans l'enquête CNAF-CREDOC (2)... 28 % des ménages propriétaires ou en cours d'accession ont été aidés par leurs parents. » (A. Laferrère, 1984). C'est également et surtout dans les démarches d'enquêtes qualitatives qu'on a pu commencer à en saisir la réelle importance. En resituant le ménage accédant à la propriété au sein de son réseau familial (qui, rappelons-le, est important avec 23 personnes en moyenne) (C. Gokalp, 1984), il a été possible de saisir, par exemple, le rôle de l'aide familiale pour la constitution de l'apport personnel, créant une sorte de solvabilité « fictive » (P. Cuturello, 1982) donnant accès aux filières de financement du logement. Restait à en mesurer l'ampleur ainsi que ses multiples aspects.

Pour observer dans les meilleurs conditions les processus d'entraide familiale, la manière dont le réseau familial est mobilisé, et ainsi voir qui parmi les divers membres du réseau familial était en général mobilisé par le ménage, nous nous sommes intéressés à des situations d'accession à la propriété où les ménages cumulent en même temps tous les types d'efforts possibles, donc aux situations d'accession les plus tendues, celles de la mobilisation générale du ménage, sur tous les plans, financier, professionnel et matériel. Le cas des ménages auto-constructeurs, qui supportent à la fois le poids des charges financières des emprunts contractés, et celui du travail concret de construction du logement lui-même, nous est apparu le plus propice. En effet, on peut légitimement penser que plus la situation d'accession implique un effort important, plus le ménage va être amené à solliciter sa famille pour la mener à bien.

Nous présentons ici quelques

résultats tirés de la recherche que nous avons effectuée sur les « nouveaux castors », les ménages « auto-constructeurs », c'est-à-dire qui assurent eux-mêmes, entièrement ou partiellement, la construction de leur maison individuelle³.



« Volontaristes » et « passifs » : deux logiques de vie

Dans *Familles Mobilisées* (P. Cuturello, 1982) nous avons observé quatre logiques stratégiques d'articulation des mobilisations au cours du cycle de vie des ménages (citons-les pour mémoire : dans la *première* l'achat du logement intervenait avant la naissance du dernier enfant, avant la fin du cycle familial ; dans la *seconde* celui-ci intervenait entre 0 et 5 ans après la naissance du dernier enfant ; dans la *troisième* entre 5 et 10 ans après la naissance du dernier enfant ; et enfin dans la *quatrième* plus de 10 ans après la naissance du dernier enfant).

Nous les avons reprises ici pour classer nos ménages auto-constructeurs suivant leur Intervalle Post-Général (I.P.G.)⁴.

Le surcroît de mobilisations supportées amènent ceux-ci à des choix radicaux et opposés à propos de l'articulation de leurs mobilisations enfant/logement au cours de leur cycle de vie. En effet, ils se regroupent soit dans la première catégorie où l'achat intervient avant la naissance du dernier enfant, optant pour une stratégie « volontariste », entamant leurs mobilisations pour leur *première* accession à la propriété très jeunes, avant la fin du cycle familial de production des enfants, cumulant donc les efforts élevés exigés dans les deux domai-

nes. Soit dans la quatrième catégorie où l'achat intervient plus de 10 ans après la naissance du dernier enfant. Nous avons affaire ici aux ménages qu'on peut qualifier de « passifs », ayant différé leur mobilisation pour accéder à la propriété sur le tard, non seulement après le cycle de production des enfants mais également après le cycle de leur éducation.

Notons au passage la correspondance entre ces deux types stratégiques et les deux moments réputés propices à l'achat du logement dans certains travaux d'économistes. En effet, les travaux portant sur le revenu du travail au cours du cycle de vie⁵ signalent deux périodes privilégiées d'épargne : aux alentours de 30 et de 50 ans qui devraient correspondre à deux moments privilégiés pour accéder à la propriété. Ces deux moments correspondent assez bien aux deux types stratégiques des auto-constructeurs : le premier est proche des « volontaristes » (qui ont entamé leur processus accessoire avant la fin du cycle familial de production de la descendance, au tout début de leur cycle de vie familiale) ; le second est voisin des « passifs » (proches de la cinquantaine, n'ayant accédé que tard dans leur cycle de vie). Comme si, pour les situations les plus risquées et les plus sujettes aux tensions extrêmes (financières, mais aussi familiales, professionnelles et *physiques*), les ménages savaient « choisir » les moments statistiquement propices pour mettre le plus d'atouts dans leur jeu.

Les auto-constructeurs, contrairement à l'ensemble des autres accédants, ne se « risquent » donc pas dans les stratégies intermédiaires correspondant aux moments les moins favorables de leur cycle de vie.

Le moment que le ménage juge opportun pour fixer comme axe prioritaire de ses mobilisations la construction de son logement paraît donc concorder en général avec le

moment « statistiquement » (raisonnablement, au sens de rationnel) le plus favorable de son cycle de vie, dans le cas des auto-constructeurs du moins.

Cependant, c'est bien le ménage qui « décide » par l'appréciation subjective qu'il a de sa situation, la jugeant suffisamment « stable » (en particulier sur le plan professionnel) pour se lancer dans l'aventure. Prendre en compte cette stabilité subjectivement « ressentie » ou estimée, comme le souligne Monique Haicault (1986) à propos de l'accession en pavillon des femmes O.S. à Renault Dreux, est de la première importance pour comprendre la stratégie des ménages dans les processus d'accession à la propriété. En effet, à partir du moment où le ménage se considère prêt, cela devient une donnée objective, partie intégrante et constitutive du dispositif des mobilisations envisagées. Bien sûr, une estimation du ménage trop éloignée d'une stabilité objectivement fondée ou réelle accroît les risques et peut mener à l'échec, mais ceci est une autre histoire...

Les ménages auto-constructeurs sont donc d'une manière générale les tenants de choix stratégiques radicaux. Soit qu'ils se lancent immédiatement, au tout début de leur cycle familial, dans un cursus accessoire dont le but est la maison individuelle, soit, jugeant leurs capacités de mobilisation (matérielles mais aussi et surtout morales) insuffisantes pour faire face à une situation de cumul très tendue, qu'ils soient amenés à *différer* leur accession pour longtemps. La logique des cycles de mobilisation des différents domaines de la pratique pris en charge dans le *dispositif stratégique initial* du ménage paraît ici s'imposer aux autres domaines de la pratique.

Ainsi, quand le ménage diffère la constitution du faisceau de mobilisations nécessaires à l'accession à la propriété de son logement, et

que celui-ci n'est donc pas intégré au dispositif stratégique initial organisant la mise en place de l'économie des mobilisations du début de son cycle de vie, ce ménage est amené à différer l'achat jusqu'à la fin du cycle des mobilisations engagées dans les autres secteurs de la pratique. La logique du cycle des mobilisations du dispositif stratégique initial semble donc s'imposer pour toute sa durée aux autres mobilisations éventuelles, y compris l'achat d'un logement quand celui-ci n'est pas intégré dès le début.

Par ailleurs, les plus jeunes des ménages auto-constructeurs « volontaristes » (âgés de moins de 38 ans au moment de l'enquête) appartiennent tous à ce qu'on appelle souvent les couches moyennes salariées (employés et cadres moyens).

Par contre les plus « anciens » (âgés de plus de 38 ans au moment de l'enquête) appartiennent aux catégories sociales traditionnelles de l'auto-construction : artisans et ouvriers. Ainsi, suivant que l'on soit employé, cadre, ou bien artisan ou ouvrier, bien que débutant le cursus accessoire au même moment du cycle de vie (plutôt jeune) il semble qu'il y ait deux façons d'effectuer le parcours résidentiel menant au logement individuel. Les couches moyennes salariées ayant la stratégie la plus volontariste, en se lançant *dès leur première accession* dans la construction de leur *maison individuelle*, paraissent a priori prendre le risque de payer le prix fort des tensions extrêmes conséquentes au cumul des mobilisations.

Celles-ci ont tendance à commencer par ce qui constitue en général le but, voire la fin, du cursus : la maison individuelle. Cet « hyper-volontarisme » des jeunes ménages des couches moyennes salariées est sans doute rendu possible par le fait que ce sont elles en général qui bénéficient le plus souvent de l'aide familiale et ce le plus précocement.

Diffusion de l'aide, de la donation et de l'héritage

	% d'aïdés	% de donateurs	% d'héritiers
Cadres Sup.	25 %	30 %	26 %
Cadres Moy.	15 %	20 %	18 %
Employés	15 %	20 %	15 %
Ouvriers	12 %	15 %	10 %

Source : Kessler-Masson : « Les transferts intergénérationnels : l'aide, la donation, l'héritage.

Mobiliser sa famille, une condition nécessaire

Les plus « précoces » des auto-constructeurs semblent bénéficier de la possibilité de mobiliser une aide substantielle. En reconstruisant pour chaque ménage le schéma de sa parenté, et en notant sur celui-ci l'origine des aides obtenues en vue de la construction du logement : les aides financières, les donations, les aides à la construction proprement dite et les héritages intervenus (héritages post-mortem, ou anticipés, résultats des négociations entre le ménage et ses ascendants), nous avons reconstitué, pour chacun d'entre eux, le chemin emprunté par ces aides au sein des ramifications parfois complexes de leur parentèle et pu saisir, de la sorte, le Réseau Familial Mobilisé par chacun pour accéder à la propriété.

Le tableau ci-dessous (où on peut voir comment sont combinées les trois formes d'aide possibles), montre que *tous les ménages* enquêtés, sauf *un* (un chercheur en

sciences sociales, un original en quelque sorte...), ont bénéficié d'au moins une des trois formes d'aides possibles. La famille est donc *toujours* mise à contribution, et apparaît ici comme un support indispensable.

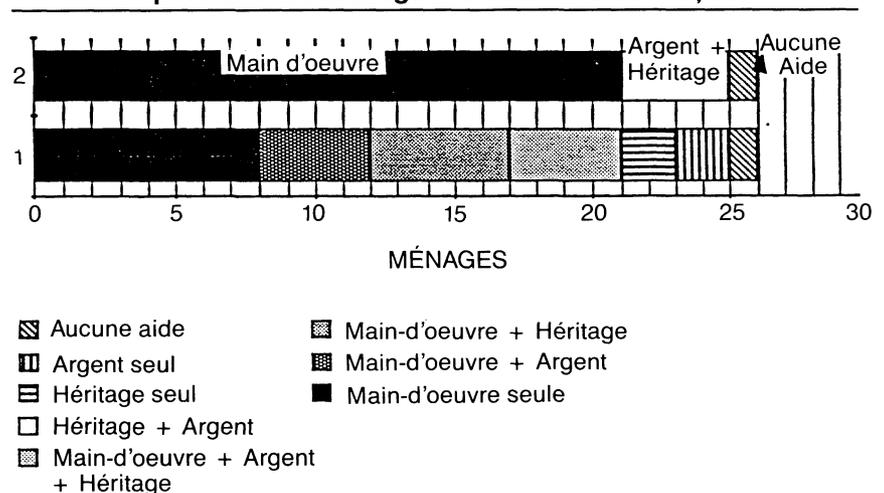
En regardant plus en détail, nous pouvons voir (barre n° 2) que

la mobilisation de membres de la famille comme main-d'oeuvre d'appoint participant à la construction proprement dite (seule ou combinée aux autres aides) semble être la règle. Plus des 4/5 des ménages reçoivent au moins un « coup de main », au sens propre, pour construire.

Mais ce qui apparaît le plus fréquemment (plus de la moitié des ménages) quand on observe le détail des combinaisons possibles entre les divers types d'aide (barre n° 1 du tableau) c'est la combinaison d'une forme d'aide financière (argent ou héritage), voire des deux, avec l'aide directe à la construction proprement dite. À partir du moment où il y a aide de type financier, c'est-à-dire que le ménage arrive à mobiliser des ressources financières ou patrimoniales au sein de sa famille, il paraît aller de soi que la famille mette aussi la main à la pâte. Les cas où l'aide de type financier n'est pas suivie d'une participation aux travaux de construction sont en effet peu nombreux.

Pour bénéficier des aides de type financier ou patrimonial il faut bien sûr qu'il y ait dans la famille des ressources disponibles ou un patrimoine mobilisable, ce qui n'est pas toujours le cas. Si le ménage décide

Répartition des ménages suivant les aides reçues



tout de même de construire, il ne se lance cependant pas seul, il arrive en général à mobiliser au moins certains des bras disponibles dans la famille (c'est le cas pour à peu près un quart de nos ménages, un seul ne bénéficiant d'aucune aide).

La capacité d'un ménage à mobiliser d'une façon ou d'une autre son réseau familial est donc une condition nécessaire pour non seulement réussir, mais pour tout simplement tenter l'accession à la propriété en maison individuelle. Pour ces ménages auto-constructeurs totalement mobilisés, et aux situations souvent très tendues, la famille est une *position d'appui* fournissant les moyens logistiques nécessaires à l'aventure accessionnaire. Son importance avait déjà été soulignée, son rôle apparaît ici essentiel.

Le recours à l'aide familiale est donc la règle, mais on n'aide pas de la même façon suivant la place occupée dans le réseau familial.

En comptabilisant tous les individus (il y en a souvent plusieurs pour un même ménage) apportant leur aide suivant leur place dans la parentèle, nous avons pu observer que 70,8 % des individus apportant une aide au ménage sont soit des ascendants soit des descendants, donc *situés sur la lignée directe* alors que seulement 29,1 % d'entre eux sont des collatéraux donc situés sur les lignées parallèles. L'aide est donc le fait, pour l'essentiel, de la lignée directe par une sorte de mobilisation verticale allant des ascendants aux descendants. La réalité des rapports intergénérationnels est donc ici réaffirmée. Cette tendance est assez conforme aux évolutions observées au sein de la famille par H. Le Bras (1982). Celui-ci a, en effet, mis en évidence qu'une des principales évolutions ayant affecté la structure familiale au cours des deux derniers siècles a été l'affermissement de plus en plus grand de la lignée directe au sein du réseau familial, au détriment des collatéraux.

Qui apporte quoi ? Une division intergénérationnelle du travail

Tous dans la parenté ne jouent pas le même rôle dans le dispositif stratégique du ménage auto-constructeur mis en place pour accéder. En effet, nous avons observé une sorte de *division du travail* suivant la place occupée dans la parenté et donc la génération à laquelle les individus appartiennent. Les ascendants assurent la majorité des aides de type financier (66,6 %), alors que les collatéraux n'en fournissent que 25 %. Par contre les collatéraux avec les descendants assurent l'essentiel de l'aide directe à la construction, soit 74 % de celle-ci (les collatéraux en assurant 40,7 % et les descendants 33,3 %).

Ainsi, les ascendants assurent le financement, alors que les contemporains du ménage (les collatéraux) et les nouvelles générations (les enfants) font office de main d'oeuvre complémentaire, la forte corrélation existant actuellement entre la place dans la parentèle et l'appartenance à une génération aboutit à une répartition des rôles assez précise.

Que les enfants soient embauchés comme main-d'oeuvre, ou que les ascendants fournissent les moyens financiers complémentaires indispensables à l'accession, ce n'est pas en soi une réelle surprise. Par contre, la présence des collatéraux comme main-d'oeuvre d'appoint met en évidence l'accession à la propriété du logement comme but à haute valeur morale, capable de mobiliser jusqu'aux contemporains d'Ego (en particulier la fratrie) dans une sorte d'effort familial collectif, pour lui permettre « d'atteindre la douce dignité de propriétaire »⁶.

Cependant, il est clair que l'appui apporté par les ascendants est déterminant quant au patrimoine qu'ils sont susceptibles de mobiliser soit sous la forme de dons, de

prêts, ou encore d'anticipation de l'héritage, soit simplement sous la forme de l'héritage qu'ils vont éventuellement laisser. Celui-ci, sous ses différentes formes occupe donc une grande place parmi les divers types d'aides mobilisés. Sur l'ensemble des ménages ayant bénéficié d'une aide de type financier ou patrimonial 64 % d'entre eux ont hérité (héritage anticipé ou post-mortem), héritage en fait rarement isolé mais souvent combiné à une autre aide de type plus précisément financier, celui-ci représentant 42 % de l'ensemble des aides de type financier et patrimonial recensées venant des ascendants.

Liées au phénomène d'allongement de l'espérance de vie, souligné par les démographes, nous retrouvons ici la confirmation des pratiques d'anticipation de l'héritage (plus des 2/3 de nos « héritiers » le sont avant l'âge de 50 ans, et certains avant 30 ans). Il s'agit là véritablement de processus de mobilisation d'éléments du patrimoine familial disponible, résultat de négociations entre les deux générations concernées. L'héritage classique intervient également, mais moins fréquemment (1/3 seulement des « héritiers » le sont après 50 ans). Il s'agit des ménages ayant accédé très tard dans leur cycle de vie et, en général, il recouvre le processus classique de réalisation du patrimoine des ménages ouvriers plutôt « passifs ».

La famille, en tant que support infrastructurel éventuellement mobilisable, est donc un élément essentiel dans la démarche d'accession des auto-constructeurs. Elle joue un rôle déterminant dans la mise en place des dispositifs organisant la combinatoire des mobilisations mises en oeuvre par les ménages, et se situe au centre de leurs éventualités stratégiques. Car celle-ci participe, le cadre des « contraintes structurelles »⁷ dans lequel le ménage met en oeuvre ses pratiques étant connu, de la définition de

124 ses stratégies ainsi que du moment où, au cours du cycle de vie, celui-ci décide d'accéder.



Priorité à la lignée masculine ?

Au sein de l'alliance que contractent les deux familles par le mariage de leurs enfants, l'aide mobilisée diffère selon qu'il s'agit de la famille du mari ou de la famille de l'épouse.

En effet, les 2/3 des ménages de type stratégique dit « volontariste », caractérisé par l'achat du logement avant la naissance du dernier enfant, ont un réseau d'aides financières venant exclusivement de la famille du mari (le 1/3 restant percevant de l'aide soit simultanément des deux familles, soit des enfants). Par contre la quasi-totalité des ménages « passifs », caractérisés par l'achat du logement n'intervenant que plus de dix ans après la naissance du dernier enfant, ont un réseau d'aides financières venant de la famille de l'épouse.

La manière dont on organise ses mobilisations dans sa vie (type stra-

tégique défini par l'IPG) et le réseau familial qui est mobilisé sont donc liés. Ceci confirme qu'il y a bien interaction entre le dispositif stratégique mis en oeuvre par le ménage et les potentialités familiales virtuellement mobilisables, ou encore que les possibilités d'aides familiales mobilisables participent, sont constitutives, des choix stratégiques opérés.

S'il est vrai qu'un des aspects de l'évolution de la famille c'est le renforcement des lignées directes, il semble également que les aides les plus précoces, celles que les ménages « volontaristes » arrivent à mobiliser au début de leur cycle de vie, vont en général aux lignées masculines. La stratégie de type « volontariste », combinant dans un même mouvement la capacité de mobiliser très tôt son environnement familial pour l'objectif de l'accession et de cumuler les mobilisations nécessaires aux divers champs de l'activité sociale (famille-enfants, travail professionnel, logement, ...), est donc rendue possible par la « disponibilité » plus grande du réseau familial du mari.

La famille de l'épouse, quant à elle, n'intervient en règle générale que peu et ce assez tard dans le cycle de vie du ménage. En fait, « l'aide » se réduit souvent à l'héritage post-mortem. Celui-ci arrive, dans ce cas, au moment où il doit intervenir « normalement », ce qui a pour effet de créer à ce moment là les conditions d'une possible accession à la propriété. Il semble que les hommes de ces ménages « passifs » n'ont pas su, ou pu, mobiliser leur propre famille (on peut penser à ce sujet que la place dans la fratrie peut jouer un rôle que nous n'avons malheureusement pu contrôler étant donné le matériau d'enquête dont nous disposions).

L'aide domestique apportée par la mère a d'ailleurs également son importance dans les processus accessioinaires dans la mesure où, comme l'a montré Anne-Marie

Daune-Richard (1983), elle permet à la femme de conserver son activité professionnelle après la naissance des enfants. Elle peut constituer une pièce importante du dispositif stratégique d'accession, surtout chez les ménages « volontaristes » qui démarrent leur processus accessioinaire alors que le cycle familial de production de leur descendance n'est pas encore terminé.

Par contre, les transferts de la famille vers les filles sont peut-être parfois soumis à des conditions de « moralité » familiale, comme ont pu le constater Thierry Blöss et Francis Godard chez les familles de techniciens de la SOLMER à Fos⁸.

Ainsi, à propos de ces transferts patrimoniaux, négociés pour l'accession à la propriété du logement principal sous la forme valorisée de la maison individuelle, il semble se dessiner une sorte de relation privilégiée famille-fils, comparable à certains égards à la relation privilégiée mère-fille mise en évidence à propos du travail domestique.

Si la propriété reste donc avant tout une affaire de famille, la famille, elle, assure en priorité l'installation de la lignée masculine assurant sa continuité.

On ne peut parler ici, bien sûr, que de tendances plutôt que de réelles régularités, étant donné le matériau d'enquête ; elles illustrent cependant bien la force des structures familiales traditionnelles dans le domaine de la propriété où se joue « la vraie vie », au-delà des scories du superficiel et du conjoncturel.

La famille, refuge consensuel ou espace économique ?

La famille joue donc un rôle central dans les processus d'accession à la propriété, surtout pour les plus tendus d'entre eux. Cependant, nous avons vu que, si les relations intergénérationnelles se sont intensifiées, ce sont avant tout les *transactions* de toute sorte, officielles, informelles, qui ont permis de le

mesurer. Si elle est « invisible », l'économie des transactions familiales n'en est pas moins réelle et vivace. Celle-ci doit être, il nous semble, traitée en tant que réseau d'échanges, de transactions, souvent inégaux, où la « valeur » de chacun des protagonistes est en jeu⁹.

De ce point de vue, ne parler que de « solidarités » (L. Roussel, 1982) à propos des relations familiales, intergénérationnelles et autres, revient, il nous semble, à glisser d'un consensus (la désagrégation de la famille) à un autre.

En effet, la notion de solidarité comporte une connotation exclusivement positive qui, pour être rassurante dans une société en crise, n'en est pas moins contestable car elle fait écran à la réalité des rapports au sein de la famille. Pour en comprendre le sens exact il est indispensable d'aller au-delà des élans affectifs idéalisés et « désintéressés » des acteurs, ou de la morale du devoir paternel ou filial, (qui redécouvriraient « le sens » de la famille). Bien sûr, ces relations/transactions sont vécues en général par les protagonistes sur le registre de l'affectivité, mais c'est aussi le cas pour le mariage qui, vécu comme expérience affective unique sur le plan de « l'amour » partagé, est un des phénomènes les plus déterminés socialement (la très forte homogamie en est la preuve...).

Même le don apparemment le plus spontanément « désintéressé » est, en fait, comme l'a souligné Claude Lévi-Strauss¹⁰, une sollicitation à l'échange, à la transaction, non pas synchronique mais diachronique (A. Gotman, 1985), car il y a en même temps attente de réciprocité. De ce point de vue on pourrait dire que donner c'est avant tout le plaisir de... recevoir.

Pour comprendre les mécanismes à l'oeuvre à l'intérieur du réseau familial il nous paraît nécessaire de « ramener » la famille du côté de l'économique, comme le

suggère Anne Gotman (ibid.), en la dépouillant de la notion consensuelle de « solidarités ».

En effet, en situation de crise, plutôt qu'à un accroissement des « solidarités familiales », n'assiste-t-on pas à un accroissement de la pression pour réaliser de plus en plus tôt les transactions potentielles du réseau familial ? Auquel cas l'intensité des relations correspond alors à l'expression des *négociations* entre les générations. L'augmentation rapide de l'espérance de vie et la généralisation du financement de la retraite, pour les actuels retraités, amènent à des relations peut-être plus ouvertement économiques dans la mesure où, s'il y a coexistence beaucoup plus longue qu'auparavant, il y a de moins en moins cohabitation.

Paul Cuturello
Groupe d'Étude et de
Recherche Sociologique sur la
Transformation des Modes de Vie
— CERCOM, Nice

NOTES

¹ « Malgré la décohabitation, la mobilité sociale et géographique et le divorce, les réseaux de soutien de la parenté restent vivaces : la famille nucléaire ne constitue pas tout l'univers des relations familiales et les transferts entre générations sont nombreux. » (Anne Laferrère, 1984).

² *Autrement*, numéro spécial 1975.

³ Paul Cuturello : « *Les nouveaux "castors" ; des solidarités collectives aux solidarités familiales* ». Les pratiques d'auto-construction des ménages accédant à la propriété en maison individuelle, Paris, Plan Construction, Ministère de l'Urbanisme et du Logement. Ce travail a été mené suivant une méthodologie à « double détente » articulant analyse statistique sur un échantillon représentatif et analyse qualitative d'entretiens semi-directifs. Les résultats présentés ici sont issus de la partie qualitative de ce travail.

⁴ I.P.G. : intervalle de temps (positif, négatif ou nul) séparant le déclenchement de l'accession à la propriété de la naissance du dernier enfant.

⁵ Malcom Fisher et D. Strauss-Kahn.

⁶ Le Président de l'Union Nationale des Propriétaires, interview radiodiffusée, automne 1981.

⁷ Dans le sens utilisé par Claude Thélot — « Tel père, Tel fils ? »

⁸ « Mais leur mise en oeuvre (il s'agit des aides de la famille) semble conditionnée par le mode de décohabitation et en particulier par le mode de décohabitation de la femme : plus la femme a décohabité longtemps avant le mariage et moins on recourt à l'aide de la famille en lignée féminine... On notera également que les cas de forte exogamie (distance forte entre les positions sociales des belles-familles) semble exclure généralement une aide de la part des deux lignées. » (Thierry Blöss et Francis Godard, 1986).

⁹ Ceux-ci proposent une typologie des modèles de sociabilité en situation de

retraite basée sur la notion de capital social propre à l'acteur et de la valeur relative de cet acteur vis-à-vis des agents de socialisation du réseau d'échanges au sein duquel il se trouve impliqué. Les relations intergénérationnelles sont ici conçues comme des relations de type marchand entre les diverses générations mettant en jeu la valeur relative du capital de chaque acteur. (A.-M. Guillemard et R. Lenoir, 1974).

¹⁰ « Donner c'est "gagner" l'assurance de recevoir à son tour » (in Anne Gotman, 1985).

Bibliographie

- BARNAY-BONVALET, Catherine. 1981. *Les composantes démographiques de l'accession à la propriété*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle, IEP de Paris, 207 p.
- BLÖSS, T. 1986. « L'accession à la propriété du logement : vers de nouvelles solidarités entre générations ? » *Revue Française des Affaires Sociales*, 3, oct.
- BLÖSS, T. et F. GODARD. 1986. *Les modes d'installation familiale des techniciens de la sidérurgie provençale dans les années 1970*. Notes et Documents du CERCOCOM, mars, 35 p.
- CUTURELLO, Paul. 1986. « L'auto-construction en France ». Communication à l'International Research Conference on Housing Policy, Gävle, Suède. *Notes et Documents du CERCOCOM*, juin, 10 p.
- CUTURELLO, Paul et Francis GODARD. 1982. *Familles Mobilisées*. Paris, Plan Construction, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, Collection Texte Intégral, 282 p.
- DAUNE-RICHARD, Anne-Marie. 1983. *Travail professionnel et travail domestique. Étude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein des lignées féminines*. Centre d'Études Féminines, LEST, Aix en Provence, mai, 195 p.
- FLANDRIN, Jean-Louis. 1984. *Familles, Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. Paris, Seuil, 285 p.
- GOKALP, Catherine. 1984. « Le réseau familial », *Données Sociales 1984*, INSEE : 453-455.
- GOTMAN, Anne. 1985. « L'économie symbolique des biens de famille », *Dialogue*, 89 : 58-73.
- GUILLEMARD, A.-M. et R. LENOIR. 1974. *Retraite et échange social*. Paris, CEMS, 180 p.
- HAICAULT, Monique. 1986. *La consommation des familles de femmes OS chez Renault à Dreux*. LEST, Aix en Provence, mars, 47 p.
- KESSLER, D. et A. MASSON. 1979. « Transmission, accumulation et immobilité intergénérationnelle des patrimoines », *Consommation*, 3-4, juil.-déc. : 77-106.
- LAFERRÈRE, Anne. 1984. « Des parents aux enfants : aides, donations, héritages ». Les transformations de la famille, in *Données Sociales* : 456.
- LE BRAS, Hervé. 1982. « Évolution des liens de famille au cours de l'existence », Actes du Colloque les Âges de la vie, *Travaux et Documents*, 96, INED, PUF : 27-45.
- PITROU, Agnès. 1978. *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Toulouse, Privat.
- PITROU, Agnès. 1975. « À l'ombre des grands-parents », *Autrement*, 3 : 104-112.
- ROUSSEL, Louis. 1982. « Régimes démographiques et âges de la vie », *Travaux et Documents*, 96, INED, PUF.